

## EDITORIAL

## NEWS



LES 30 ANS DE L'ASTI

# Rhétorique

Richard Graf

**Devant une salle comble, lundi dernier, le Premier Ministre a salué avec révérence le travail de l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, tout en s'arrogeant des victoires pour lesquelles d'autres ont lutté.**

C'était un Jean-Claude Juncker pur jus qui expliquait à un public en majeure partie convaincu qu'il reste encore beaucoup à faire en matière d'intégration au Luxembourg. Comme le bilan de la politique d'intégration des différents gouvernements auxquels Jean-Claude Juncker a participé est loin d'être brillant, une seule tactique pouvait lui éviter de se mettre à dos la salle : Avouer d'emblée ses propres faiblesses et manquements, tout en démontrant qu'il a dû batailler contre vents et marées pour mettre en place les différentes étapes de la politique d'intégration luxembourgeoise, et finalement constater un « échec partiel ».

La lutte fut d'abord interne : A plusieurs reprises, le Premier Ministre a évoqué les réticences de certains membres de son propre parti face à des positions que lui-même avait adoptées bien avant qu'elles n'aient pu être coulées en projets de loi. Puis il fallait faire face à une opinion publique qui - si on lui laisse libre cours, par exemple sur les blogs de RTL, ou lors de discussions en des « lieux secrets comme les bistrots » - peut s'avérer encore plus réactionnaire que certaines fractions du parti chrétien-social contre lesquelles il a fallu si âprement lutter.

L'audience ne pouvait que se sentir solidaire avec le chef du gouvernement. Lorsqu'il a utilisé le moment de son exposé pour confirmer que bien-tôt on mettra fin à un des particularismes les plus absurdes du système politique luxembourgeois, son pari était gagné et la salle applaudissait. Ainsi, dès les prochaines élections communales en 2011, les étrangers qui remplissent les conditions contraignantes prévues par la loi pourront non seulement se porter candidats aux élections et éventuellement devenir conseiller ou conseillère communal-e, comme c'est déjà le cas, mais seront aussi autorisé-e-s à briguer un mandat d'échevine ou d'échevin - voire de bourgmestre !

Avec un certain recul, il faut cependant constater que cette « avan-

cée » n'en est pas une : si cette loi est adoptée, elle mettra simplement fin à une disposition déjà fortement contestée à l'époque et avancée par nos gouvernants à cause de notre situation démographique « particulière ». En effet, nulle part ailleurs en Europe le taux de résidents étrangers n'est aussi élevé qu'au Luxembourg. Il fallait donc calmer les milieux les plus conservateurs et empêcher qu'un jour des villes et communes luxembourgeoises ne soient dirigées par des non-Luxembourgeois. Entretemps, la situation a bien évolué et continuer à empêcher les étrangers d'accéder aux postes dirigeants aurait signifié que dans un avenir proche - les statisticiens parlent de vingt ans - on imposerait à une majorité de non-Luxembourgeois d'être dirigée au plan local par une minorité. Ailleurs, on appelait cela « apartheid ».

Qu'il s'agisse du droit vote aux chambres professionnelles (pour lesquelles le Luxembourg se plaisait à encaisser les cotisations des non-Luxembourgeois afin de payer les jetons des élus strictement autochtones), du droit de vote communal ou du principe de la double nationalité : Ce sont ces revendications qui ont fait naître l'Asti. C'est l'Asti qui a dû traîner le Luxembourg devant les instances européennes pour imposer une loi sur les chambres professionnelles que Juncker affirme avoir eu dans ses tiroirs depuis cinq ans !

Mais lors de la discussion suivant son exposé, le chef de l'Etat est retombé dans les vieilles habitudes chrétiennes-sociales : Ne pas faire trop à la fois. Donc : Aujourd'hui, ce sera le droit de vote passif complet. Mais le raccourcissement du délai de résidence des non-Luxembourgeois pour participer aux élections communales n'est apparemment pas du goût de Jean-Claude National. Dans dix ans, quand l'Asti fêtera son 40e anniversaire, un Ministre d'Etat (honoraire ?) nous expliquera à quel point il était stupide d'avoir demandé un délai de résidence trop long et d'avoir ainsi empêché l'intégration des nouveaux-venus dès leur arrivé dans un pays qui a si bien su mettre à profit les talents des immigrés tout en leur refusant le plus longtemps possible les droits politiques les plus élémentaires.

## NEWS

Police: Sentiments subjectifs p. 3

Commerce: Ouverture des hostilités p. 4

Abtreibung: Die politische Lösung S. 5

## REGARDS

Krisenbewältigung: Tri-Wrestling S. 6

Transidentitaires: On naît humain. Et on le reste. p. 8

Musée(s): Traitements différents p. 10

Türkei: Wieder zu den Waffen S. 12

Couverture: Christian Mosar